

## **DECISION N°DC 21/2022**

### **Avenant 1 à la procédure 20.006 relative au marché public global de performances relatif à la conception, réalisation, exploitation et maintenance d'une déchèterie-ressourcerie pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse**

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**Vu** les articles L 5711-1, L 5211-2, L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la Commande publique et notamment ses articles L2171-3, R2171-2, R2171-3 et L2194-1,

**Vu** la délibération DL 44/2020 du 23 juillet 2020 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

**Vu** la délibération DL 58/2021 du 16 décembre 2021 autorisant le Président à signer le marché public global de performances relatif à la conception, réalisation, exploitation et maintenance d'une déchèterie-ressourcerie pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse

**Vu** la procédure 20.006 relative au marché public global de performances relatif à la conception, réalisation, exploitation et maintenance d'une déchèterie-ressourcerie pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse, conclu le 1<sup>er</sup> février 2022, avec la société ETECNA, 11 ter avenue E COUVRECELLE, 02400 ETAMPES SUR MARNE, cotraitant du groupement dont le mandataire est la société GENERIS,

**Considérant** que le titulaire initial du marché, la société ETECNA, a fait l'objet d'une dissolution et d'une transmission universelle du patrimoine de la société à l'associé unique PINGAT AGROALIMENTAIRE ET INDUSTRIE, sans qu'il y ait lieu à liquidation,

**Considérant** que les modifications affectant la personne titulaire du marché en cas de cession d'activité en faveur d'une autre société doivent faire l'objet d'un avenant de transfert,

## **DECIDE**

### **ARTICLE 1 :**

De signer l'avenant n°1 au marché 20.006 relatif au marché public global de performances relatif à la conception, réalisation, exploitation et maintenance d'une déchèterie-ressourcerie pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse avec la société PINGAT AGROALIMENTAIRE ET INDUSTRIE, sise RN 3 Château Thierry, 11 ter avenue Couvrecelle, 02400 Etampes sur Marne

### **ARTICLE 2 :**

L'avenant a pour objet le transfert de la procédure 20.006 relative au marché public global de performances relatif à la conception, réalisation, exploitation et maintenance d'une déchèterie-ressourcerie pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse, attribué initialement le 1<sup>er</sup> février 2022 à la société ETECNA, cotraitant du groupement dont le mandataire est la société GENERIS, à la société PINGAT AGROALIMENTAIRE ET INDUSTRIE, sise RN 3 Château Thierry, 11 ter avenue Couvrecelle, 02400 Etampes sur Marne.

La société PINGAT AGROALIMENTAIRE ET INDUSTRIE possède les garanties professionnelles et financières suffisantes pour assurer la bonne exécution du contrat.

PINGAT AGROALIMENTAIRE ET INDUSTRIE est investie de l'ensemble des droits et est tenue à l'ensemble des obligations résultant du contrat sus-référencé.

Les autres conditions du marché restent inchangées.

**ARTICLE 3 :**

Par conséquent, le présent avenant n'emporte pas de conséquences financières sur le montant maximum du marché.

**ARTICLE 4 :**

Le présent avenant prend effet à compter de sa date de notification. Toutes les clauses du marché qu'il ne modifie pas demeurent applicables.

**ARTICLE 5 :**

Les crédits relatifs au présent marché sont prévus au Budget Primitif, secteur public, section fonctionnement.

**ARTICLE 6 :**

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Villejust, le **- 9 JUIN 2022**

**Le Président**

**Jean-François VIGIER**

Décision : - transmise en Préfecture le : **- 9 JUIN 2022**  
- affichée le : **- 9 JUIN 2022**

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

**Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse**

**Utilisateur : Bruneau**

### Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC21_2022
Date de la décision:	2022-06-09 00:00:00+02
Objet:	Avenant 1 à la procédure 20.006 relative au marché public global de performances relatif à la conception, réalisation, exploitation et maintenance d'une déchèterie-ressourcerie pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20220609-DC21_2022-AU

### Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20220609-DC21_2022-AU-1-1_0.xml	text/xml	1036
<i>nom original:</i>		
dc 21.pdf	application/pdf	121616
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-091-200062321-20220609-DC21_2022-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	121616

### Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	9 juin 2022 à 17h16min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 juin 2022 à 17h20min07s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	9 juin 2022 à 17h20min15s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	9 juin 2022 à 17h25min46s	Recu par le MIAT le 2022-06-09

